

Meilleur Taux Fixe avec Assurance DIT négocié cette semaine : **3,18% sur 20 ans**

*CREDIXIA parvient à négocier cette semaine, auprès d'une de ses banques partenaires, un prêt immobilier au taux fixe avec délégation d'assurance décès, invalidité et arrêt de travail incluse de **3,18% sur 20 ans** (taux fixe nominal 3,12% et assurance DIT 0,06%), pour les meilleurs profils emprunteurs. Preuve que la baisse des taux se poursuit et que les banques désirent capter de la clientèle via le crédit immobilier.*

Cette fin d'année se termine dans un contexte favorable pour les candidats à l'emprunt avec des taux d'intérêt particulièrement attractifs. Il existe de réelles opportunités à saisir pour les emprunteurs. D'autant que les banques n'ont pas atteint leurs objectifs commerciaux fixés pour l'année 2012 et devraient se montrer attentives aux clients à la recherche d'un financement. Elles sont en mesure de proposer des taux très compétitifs, et même d'accorder des décotes de taux de l'ordre de - 0,10 à - 0,30% sur les très bons dossiers, et profiter ainsi de ces conditions favorables pour conquérir de nouveaux clients. Signe que les banques cherchent encore à prêter, même si le crédit s'est fortement replié depuis le début de l'année (la production de crédits immobiliers a chuté de 30% sur le 1^{er} semestre 2012 par rapport à 2011).

Depuis le mois de Janvier, les taux sont orientés à la baisse

C'est donc le moment d'acheter, mais pas seulement, c'est aussi le bon moment pour renégocier son prêt actuel. La plupart des crédits immobiliers souscrits entre 2008 et 2009 ont tout intérêt à être renégociés, et d'autres plus récents ont peut-être également intérêt à l'être. Avec des taux d'intérêts au plus bas et la possibilité d'obtenir une délégation d'assurance, c'est le moment ou jamais de s'interroger sur l'opportunité de racheter son prêt immobilier. Ainsi, pour un emprunt sur une durée de 25 ans, le taux fixe moyen hors assurance appliqué est de 3,50% ; sur une durée de 15 ans, le taux fixe s'établit à 2,90% et pour un prêt de 10 ans, le taux fixe moyen hors assurance s'affiche à 2,60%.

Le retour des Investisseurs & Primo-Accédant en 2013

La ministre du logement, Cécile Duflot a annoncé un possible retour du PTZ (prêt à taux zéro) dans l'ancien dès l'année prochaine. De quoi donner un coup de pouce non négligeable aux primo-accédants. Le retour du PTZ+ dans l'ancien devrait dynamiser la solvabilité des primo accédants. D'autre part, la ministre a également annoncé le remplacement du dispositif Scellier, amené à disparaître fin 2012, par un nouveau dispositif d'incitation à l'investissement locatif et à l'accession aux logements. Si la Loi Scellier s'est donnée pour objectif la construction cette année de 30 000 logements en 2012, la Loi Duflot vise les 40 000 logements pour 2013 !

A propos de CREDIXIA : Créée en 1999, CREDIXIA est une SAS spécialisée dans le courtage en crédits immobiliers et assurances de prêts. Son rôle d'intermédiaire bancaire lui permet d'obtenir pour ses clients le meilleur taux de crédit immobilier associé aux conditions les plus avantageuses. Indépendant de toutes institutions financières, CREDIXIA n'a aucune obligation de promouvoir un produit. CREDIXIA est membre de l'AFIB, Association française des usagers des banques, et s'engage à en respecter le code éthique. En 13 ans d'expérience, CREDIXIA a su développer une offre de qualité assortie d'avantages attractifs :

- 0€ de Frais de Courtage sur internet, en agence chez CREDIXIA*
- 0€ de Frais de Dossier auprès de la banque qui financera le projet*
- Un suivi gratuit et personnalisé avec un conseiller privilégié
- Assurance de prêt moins chère et aux mêmes garanties que celles des banques

* Offre réservée à la résidence principale et à tout emprunteur possédant moins de trois biens immobiliers, hors restructuration et prêt professionnel.

Contact presse - Estelle LAURENT
01 46 83 30 33 – estelle.laurent@credixia.com